

GAL Pays des tiges et chavées – Programmation 2014-2020

Projet « Paysages »

Profil de fonction et description du projet

Contenu de la fonction

Vous faites partie d'une équipe pluridisciplinaire travaillant sur des projets de développement durable sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Vous travaillez essentiellement sur un projet en particulier tel que décrit ci après, et contribuez parallèlement aux différents projets menés par l'équipe, sous la supervision du coordinateur.

Les principaux axes et thématiques de travail abordés sont :

- Sensibiliser les habitants du territoire (et les touristes) aux richesses de notre cadre de vie et à son maintien, par le biais de l'interprétation paysagère
- Créer des outils sur le territoire permettant aux habitants et aux touristes d'appréhender les paysages du territoire et de comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation (création de circuits paysages, promotion de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur, développement d'un Observatoire du Paysage destiné aux enfants du primaire et aux familles
- Former les pouvoirs locaux en charge de l'aménagement du territoire à l'analyse paysagère et les sensibiliser au maintien et à la mise en valeur des paysages

Dans le cadre des actions menées, des réunions le soir et le week-end sont à prévoir occasionnellement.

Niveau d'études demandé

- Universitaire (bio ingénieur, master en sciences ou en géographie, ingénieur industriel,...) ou bachelier avec expérience de préférence (agronomie, sciences,...)
- Formation complémentaire en aménagement du territoire ou environnement souhaitée

Expérience

Toute expérience professionnelle en lien avec le projet est un atout.

Responsabilités, tâches et résultats attendus

Le/la chargé(e) de mission est responsable de la mobilisation des partenaires du projet, de la mise en œuvre du projet, de la réalisation des actions et de l'atteinte des résultats. A ce titre, il/elle est le/la responsable du projet, sous la responsabilité du coordinateur du GAL.

Les actions à mener dans le cadre du projet et les tâches à effectuer sont décrites dans l'annexe ci après (description de projet).



Compétences et connaissances requises

- Capacité d'adopter une approche multidimensionnelle d'une problématique et de mener un projet thématique (paysages) en lien avec les autres projets menés par le GAL (profil « généraliste »)
- Compétence en gestion de projets
- Connaissance du territoire et des acteurs locaux, ainsi que des acteurs régionaux du secteur
- Sens de la communication écrite : rédaction de rapports, d'outils de promotion, de fiches d'information, etc.
- Sens de la communication orale : animation de réunions avec différents types de publics, interventions en public, etc.
- Compétences pédagogiques (élaboration d'outils de communication, organisation de formations, modules pédagogiques)
- Compétences en matière de gestion administrative et financière liée à la gestion de projet (rédaction de rapports d'activités, respects des instructions et délais fixés par le pouvoir subsidiant, respect des procédures de mise en concurrence, contact avec les fournisseurs et sous-traitants éventuels, etc.)
- Intérêt sur les différents projets thématiques menés par le GAL
- Esprit d'équipe
- Organisation, rigueur, ouverture d'esprit
- Informatique : bureautique, SIG et outils spécifiques (hyper-paysage, réalité augmentée, etc.)
- Véhicule et permis B

Aspects administratifs

- Mi temps (19 heures/semaine)
 - CDD 3 ans
 - Lieu de travail : Siège social du GAL (Rue de la Pichelotte, 9D à 5340 Gesves)
-

Nous vous proposons :

- Un travail intéressant et varié au sein d'une équipe pluridisciplinaire menant des projets innovants
- Des objectifs valorisants qui contribuent à améliorer la qualité du cadre de vie des communes d'Assesse, Gesves et Ohey
- Une autonomie dans votre travail et une prise de responsabilités
- Une ambiance de travail conviviale et professionnelle
- Un salaire correspondant au barème 4.1 ou 4.2 sur l'échelle de la CP 329/02 (selon la formation)



Pour être valable, votre candidature (lettre de motivation et CV) doit nous parvenir, **par mail et/ou par courrier postal**, pour le **lundi 14 décembre 2015**, au plus tard, à l'adresse suivante :

GAL Pays des Tiges et Chavées
c/o M. Xavier Sohet
9D, rue de la Pichelotte
5340 Gesves

sohet.leader@skynet.be

Etapas de la procédure d'engagement :

- *Appel à candidat lancé le 26/11/2015 pour les projets Agriculture, Forêts, Energie Verte et Paysages (candidature sur plusieurs projets envisageable, à préciser dans la lettre de motivation)*
- *Réception des candidatures jusqu'au 14/12/2015 (12h max)*
- *Analyse des candidatures avant le 17/12/2015*
- *Examen écrit et entretien de sélection devant jury le 22/12/2015 pour les candidats retenus sur CV (matin ou après-midi, à convenir selon disponibilités)*
- *Engagement des candidats retenus début 2016, selon leurs disponibilités, pour les 4 projets*



Annexe : Description du projet « Paysages »

Objectifs du projet

- Créer des itinéraires « Paysages » sur le territoire permettant aux habitants et aux touristes d'appréhender les paysages du territoire et de comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation
- Promouvoir l'Observatoire du Paysage de l'UNamur à Faulx-les Tombes
- Développer au Domaine de Mozet un Observatoire du Paysage destiné aux enfants du primaire et aux familles
- Former les pouvoirs locaux en charge de l'aménagement du territoire à l'analyse paysagère et les sensibiliser au maintien et à la mise en valeur des paysages
- Sensibiliser les habitants du territoire aux richesses de leur cadre de vie et à son maintien
- Contribuer au maintien et à l'amélioration des paysages du territoire à travers des actions concrètes telles que l'intégration des bâtiments agricoles ou la restauration de sites naturels remarquables

Publics cibles

- Les élus, le personnel communal et les membres des CCATM qui seront formés à l'analyse paysagère
- Les communes pour lesquelles sera constitué un recueil des périmètres d'intérêt paysager ainsi que des recommandations pour chacun de ces périmètres
- Les habitants du territoire et les touristes qui seront sensibilisés aux richesses paysagères et naturelles du territoire
- Plus spécifiquement, les nouveaux habitants pour lesquels un document d'information sur leur cadre de vie sera conçu
- Les habitants (notamment les agriculteurs) qui pourront bénéficier d'une aide dans la réalisation de projets en faveur des paysages et de la biodiversité

Actions prévues et résultats attendus

- Valorisation de l'Observatoire du Paysage d'Haugimont
 - Enrichissement des référentiels descriptifs et interprétatifs des paysages à d'autres villages du territoire
 - Création d'outils complémentaires (aspects géologiques par le Préhistosite de Ramioulx)
 - Formation de guides du paysages
- Création d'un observatoire du Paysage à destination des familles (Mozet)
 - Installation de modules didactiques
 - Formation d'animateurs de Mozet
- Création de 3 itinéraires Paysages
 - Aller / Retour
 - Appel au réseau de guides du paysages
 - 2 types de supports :
 - Smartphones/tablettes (réalité augmentée)
 - Topo-guide



- Sensibilisation des pouvoirs locaux au maintien des paysages
 - Initiation d’une réflexion trancommunale sur la gestion durable des paysages
 - Formation à l’analyse paysagère à l’attention des élus, des services urbanisme et des membres des CCATM
 - Relevé des périmètres d’intérêt paysager (en complément des études déjà réalisées)
- Sensibilisation des (nouveaux) habitants à leur cadre de vie
 - Support simple et illustré
 - Présentation des grandes caractéristiques du territoire : zones paysagères du territoire, richesses naturelles, habitat caractéristique, agriculture, etc.
 - Conseils en matière de rénovation de bâtiments anciens, d’aménagements de jardin afin d’intégrer la dimension paysagère dans les choix d’aménagements des habitants
- Actions concrètes de maintien des paysages
 - 5 appels à projets visant à améliorer les paysages du territoire
 - Jury de sélection
 - Bourse de 2.000€ pour sa mise en œuvre
 - Soutien administratif et logistique (dossiers de demande de subsides, demande de permis d’urbanisme,...) à d’autres projets pertinents de restauration de sites naturels et d’amélioration des paysages

